



**INSCRIPTIONS ET PRE-INSCRIPTION AUX COURS
DE DESSIN ET PEINTURE SCULPTURE
A L'ATELIER 3 PLACE JEANNE D'ARC A ST DIDIER
EN VELAY A PARTIR DE SEPTEMBRE 2023**

Adresse pour le courrier et inscription :

Véronique Gaglio
Entreprise individuelle
Cours de peinture et dessin
Adresse pour Courrier :
262 rue du Ponton
43110 Aurec sur Loire
Siret 47816219100025
0625708324

Lieu des cours et exposition :
Rez de jardin de la maison des associations
(portillon sur le coté droit)
3 place Jeanne d'Arc
43140 St Didier en Velay

Cours adultes et à partir de 12 ans

FICHE A REMPLIR ET A RETOURNER A L'ADRESSE :

Gaglio Véronique 262 rue du Ponton 43110 Aurec sur Loire

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

2023-2024

PEINTURE / DESSIN ADULTE/SCULPTURE

NOM _____ PRENOM _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Tél domicile _____ Tél mobile _____

Tél travail _____

e-mail : _____ @ _____

Période 1 : Du 18 septembre 2023 au 31 décembre 2023

Période 2 : Du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2024

Période 3 : Du 1^{er} avril 2024 au 28 juin 2024

Je m'inscris ou inscris mon enfant de + de 12 ans au forfait suivant ;

- Lundi de 14h30 à 16h30 1^{er} cours le 18 septembre**
FORFAIT 1 (30 cours présentiels + 5 cours en visio offerts) 3 chèques de 158 €
- Lundi de 18h15 à 20h15 1^{er} cours le 18 septembre**
FORFAIT 1 (30 cours présentiels + 5 cours en visio offerts) 3 chèques de 158 €
 - Option Atelier Modèle vivant 15 € la séance**
- Vendredi de 18h15 à 20h15 1er cours le 22 septembre**
FORFAIT 1 (30 cours présentiels + 5 cours en visio offerts) 3 chèques de 158 €
- Mardi de 13h30 à 15h30**
FORFAIT 2 (18 cours présentiels + 3 cours en visio offerts) 3 chèques de 105 € (18 dates fixées)
FORFAIT 3 (10 cours présentiels + 3 cours en visio offerts) 2 chèques de 130 € (choisir parmi 18 dates proposées)
- ◇ **Cours visio Zoom**
FORFAIT 4
ZOOM 5 SEANCES 70 €
ZOOM 10 SEANCES 100 €
ZOMM 15 SEANCES 145 €
- ATELIER Modèle vivant**
Jedi de 13h30 à 15h30 (voir calendrier)
FORFAIT 6 (6 séances enseignement + 2 séances ateliers libre + 5 cours en visio) 2 chèques de 110 €

Je joins tous les chèques correspondants au forfait choisi ci-dessus.

Ceux-ci ne seront pas encaissés avant le premier cours, sur les échéances suivantes : sept23, janv24, avril 24

J'ai bien pris connaissance des conditions ci-dessous et je les accepte dès mon inscription.

Signature de l'élève adulte ou de ses parents s'il est mineur

FORFAITS COURS

EN PRESENTIEL les lundis— les mardis- les vendredis

MODELE VIVANT Les jeudis

EN VISIOCONFERENCE les jeudis—les samedis

ATTENTION Les avis, conseils, ou corrections par mail ou téléphone ne sont réservés que pour les séances de cours en visioconférence. 1 correction pour 1 séance visio.

FORFAIT 1

(30 cours présentiel + 5 cours visio)

seulement sur les lundis ou vendredis

Cours - Dessin – peinture—**adulte et ado**

30 COURS DE DESSIN PEINTURE 2 H/SEMAINE (30 dates)

+ 5 COURS DE 1H30 A LA CARTE EN VISIOCONFERENCE OFFERT (un calendrier sera dispo)

Païement de l'inscription en **3 chèques de 158 €** (différés sur sept, janv, avril)

(Nombre de cours récupérables 4 maximum à l'année, toute absence non prévenue à 48 heures à l'avance ne sera pas récupérable)

FORFAIT 2

(18 cours en présentiel + 3 cours visio)

seulement sur les mardis proposés (un calendrier sera disponible)

Cours - Dessin – peinture—**adulte et ado**

18 mardis

18 COURS DE DESSIN PEINTURE 2 H/SEMAINE (date à fixer à l'avance selon un calendrier proposé)

+ 3 COURS DE 1H30 A LA CARTE EN VISIOCONFERENCE

Païement de l'inscription en **3 chèques de 105 €** (différés en sept, janv, avril)

(Cours récupérables seulement pour raison médicale maximum 3 récup à l'année, toute absence non prévenue à 48 heures à l'avance ne sera pas récupérable)

FORFAIT 3

(10 cours en présentiel + 3 cours visio)

seulement sur les mardis proposés (un calendrier sera disponible)

Cours - Dessin – peinture—**adulte et ado**

10 mardis

10 COURS DE DESSIN PEINTURE 2 H/SEMAINE (date à fixer à l'avance selon un calendrier proposé)

+ 3 COURS DE 1H30 A LA CARTE EN VISIOCONFERENCE

Païement de l'inscription en **2 chèques de 130 €** (différés en sept, janv)

(Cours récupérables seulement pour raison médicale maximum 2 récup à l'année, toute absence non prévenue à 48 heures à l'avance ne sera pas récupérable)

FORFAIT 4

ZOOM 5 SEANCES

ZOOM 10 SEANCES

ZOOM 15 SEANCES

10 COURS EN VISIOCONFERENCE DE 1H30

= 1 CORRECTION PAR TELEPHONE PAR SEANCE

160 €/15 séances ou 100 €/10 séances ou 70 €/5 séances

Règlement en **1 chèque**

Nombre de séances récupérables 2 maximum pour ce forfait 10 cours, 1 seule récupération pour le forfait 5 séances. Toute absence non prévenue à 48 heures à l'avance ne sera pas récupérable

FORFAIT 5

RENDEZ-VOUS PARTICULIER EN PRESENTIEL OU EN VISIO

50 €/h par personne—90 € / h à deux

Cours particulier pour apprendre une technique,

avoir des conseils en ayant un enseignement privé

Idéal pour ceux qui ne souhaitent pas s'engager sur plusieurs cours

Sur rdv en fonction des disponibilités de l'enseignant

FORFAITS COURS

EN PRESENTIEL les lundis— les mardis- les vendredis

MODELE VIVANT Les jeudis

EN VISIOCONFERENCE les jeudis—les mercredis—les samedis

ATTENTION Les avis, conseils, ou corrections par mail ou téléphone ne sont réservés que pour les séances de cours en visioconférence. 1 correction pour 1 séance visio.

FORFAIT 6

**(8 Séances Atelier Modèle Vivant dont 2 séances libres + 5 cours visio)
seulement sur les jeudis (voir calendrier)**

Cours - Dessin – peinture—**adulte**

10 SEANCES D'APRES MODELE VIVANT 2 H

+ 5 COURS DE 1H30 A LA CARTE EN VISIOCONFERENCE OFFERT (un calendrier sera dispo)

Paiement de l'inscription en **2 chèques de 110 €** (différés en sept, janv)

(Cours non récupérables)

Possible de s'inscrire à la séance au prix de 30 € selon les places disponibles

Possibilité pour les inscrits au forfait 1, de participer au prix de 15 € la séance, selon les places disponibles

BON CADEAU DECOUVERTE

3 Séances 2 h en atelier dans les cours collectifs

60 €

Conditions d'inscription :

Cours ouverts aux adultes et enfant à partir de 12 ans.

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires

Toute inscription est engagée selon le forfait choisi et ne sera ni remboursée ni récupérée sauf cas de force majeure par exemple déménagement ou accident ou maladie grave. Ce qui mettra un terme définitif du forfait.

Les récupérations : se reporter au tableau ci-dessus, afin de connaître le nombre de récupérations autorisées par forfait. Afin de limiter les abus en ce qui concerne les absences de confort.

Les corrections par mail ou téléphone concernent seulement les cours en visio, 1 correction par séance. Ne pas confondre avec les cours en présentiel, aucun message reçu concernant la demande de conseil ou de correction d'un dessin, d'un tableau n'aura de réponse. Les cours en présentiel sont prévu pour cela malgré les absences, les personnes devront attendre qu'elles reviennent en cours.

En cas de crise Sanitaire (tout type d'épidémie) : selon les règles et consignes données par les autorités, un protocole sera mis en place.

En cas de confinement général appliqué par le gouvernement, dans la limite de 2 mois de confinement, les cours seront reportés sur les vacances scolaires au moment du déconfinement au-delà les cours seront en visioconférence.

En effet c'est la seule solution pour l'enseignant de continuer les cours, aucun remboursement ne sera possible.

Le calendrier de tous les cours de l'année, sera attribué à chaque inscrit selon leur forfait.

Attention de plus en plus d'artistes amateurs font des erreurs, bien qu'ils soient prévenus dans les cours il est important de le préciser :

En effet, celui qui pratique la peinture et le dessin devient artiste amateur, à l'atelier il s'engage à poursuivre un parcours pédagogique, afin d'apprendre des techniques plastiques diverses en fonction de son attente, sur des sujets aussi personnalisés.

Afin de procéder à cet enseignement l'inscrit apporte ses projets de création ou ses propres modèles à reproduire, il s'engage à prendre toute la responsabilité quant à l'usage de ses dessins et peinture, en connaissance de cause sur les droits d'auteurs.

L'inscrit sait qu'il ne doit pas signer une œuvre dont il n'est pas l'auteur, il a prit connaissance sur les droits de reproductions.

Il est possible de porter sa signature au dos du tableau en nommant l'auteur véritable du tableau.

Les dessins et tableaux réalisés dans le cadre des cours sont dans un but pédagogique et n'a aucun droit de signature et de vente de l'œuvre ou la photo si elles ne lui appartiennent pas. Afin d'y voir plus clair et d'être bien prévenu des risques encourus, voici un lien d'information.

Je comprend que l'on aimerait signer un tableau que l'on a peint mais c'est pourquoi à l'atelier il est fortement conseillé de créer ses propres œuvres.

Il est possible de s'inspirer d'une œuvre mais de l'interpréter c'est-à-dire de faire naître son style et de le transformer afin qu'il ne soit plus une reproduction.

<https://comcom.fr/fiche/peintres-sculpteurs-copier-n-est-pas-voler-sauf/>

Il est important aussi de savoir que l'inscrit peut se déclarer en tant qu'artiste auteur auprès de l'Urssaf du Limousin, si il souhaite développer une activité artistique et vendre ses œuvres dont il est l'auteur bien évidemment.

L'inscrit aux cours souhaitant vendre, s'engage à ne pas vendre de tableau sur lequel Véronique Gaglio aurait peint. Ses œuvres devront être réalisées entièrement de sa main, les cours pourront l'aider, lui apporter des conseils, les outils et astuces pour la création, lui apporter des corrections verbales mais n'interviendra pas de sa main sur l'œuvre.

Il suffira de s'enregistrer en tant qu'assujetti et non affilié ainsi il ne sera pas surcotisé.

<https://www.lamaisondesartistes.fr/site/>

<https://www.artistes-auteurs.urssaf.fr/aa/accueil>

Pour les cours en visio, un document contenant la charte d'utilisation et la participation sera donné aux inscrits dont le forfait comprend des séances visio. Ce document est également un outils pour aider à utiliser l'application Zoom.

Ce document rappelle également de toute interdiction des enregistrements des séances en visio, afin de ne pas les propager.

L'organisateur des séances détient une Licence pro.

Les cours en visio peuvent être reportés dans le cas où le nombre de participants est trop insuffisant (inférieur à 4 participants)

Les cours ne pourront pas être récupérés par le participant en cas d'absence prévenue en dessous de 48 heures.

Les récupérations autorisées sont limitées voir tableau des forfaits.

Les photos et images utilisées dans les cours en visio sont obtenues par autorisation ou bien sont les photos personnelles de Véronique Gaglio.

Les dessins réalisés en cours zoom, ne permettent pas la revente puisqu'il s'agit de photos de Véronique Gaglio, ces travaux sont réalisés dans le cadre pédagogique strictement.

Cependant, si un participant souhaitait en vendre, il devra demander l'autorisation à Véronique Gaglio, celle-ci appréciera et acceptera à condition :

- ◇ que la photo soit bien la propriété de Véronique Gaglio car certaines ne sont pas sa propriété mais elle en a obtenu l'autorisation et ne pourra donc donner l'autorisation.
- ◇ D'indiquer au dos de l'œuvre : d'après photo de Véronique Gaglio.

Le forfait 5 : Rendez-vous particulier. Suite à une demande de cours particulier, il est proposé de prendre rendez-vous pour un suivi personnalisé, conseil ou cours sur une technique ou sujet précis.

Dans le cas d'une incapacité ou d'un manque d'autonomie pour l'avancement de son tableau, l'inscrit au cours pourra faire appel à ce forfait pour avoir une aide pour faire à sa place ce qu'il n'arrive pas à faire.

Ces rendez-vous sont possibles pour 1 ou 2 personnes maximum. Voir tableau des forfaits.

REGLES D'USAGE DES LOCAUX ET MATERIEL :

Les cours ont lieu dans des locaux neufs, une partie sera réservée au travail et l'autre à l'exposition et salon d'accueil. Chaque utilisateur de l'atelier devra respecter les locaux. Ne pas circuler avec des pinceaux souillés ou bien les mains sales dans l'espace expo salon. Faire attention aux poignées de porte et le montant de la porte qui mène aux sanitaires, bien vérifier ses mains avant.

Les tableaux et le matériel individuel de chacun pourront rester dans l'atelier à sécher sous le grand îlot. Il sera autorisé de laisser quelques peintures pour alléger les sacs, il faudra prévoir une boîte de rangement avec nom et prénom. Aucun sac ne sera entreposé. Des chevalets sont mis à disposition. Les protections des tables seront obligatoires, elles sont mises à disposition, et devront être installées par l'utilisateur, pour la peinture protection plastifiée, pour le dessin toutes techniques, et pastel, il faudra mettre une nappe en tissu (mise à disposition) et par dessin le carton à dessin de l'utilisateur. Pour protéger les tables devront être mises impérativement. Afin de retenir les poudres, les craies et les déchets de gommes. La nappe devra être secouée dehors.

Pour la peinture à huile les pinceaux devront être nettoyés au white spirit seulement et seront fini au savon à la maison. Ainsi le lavabo restera le plus propre possible. Le nettoyage de la peinture acrylique : utiliser des palettes jetables, afin d'éviter les peaux de peinture acryliques qui risquent de boucher les éviers, il vaut mieux laisser la palette sécher avec la peinture, puis la prochaine fois décoller la peau et la jeter à la poubelle.

Pour éviter les allers et venus aux sanitaires, des petits récipients seront mis à disposition pour mettre de l'eau pour rincer nettoyer sur place dans l'espace de travail.

Chacun devra rendre l'espace de travail propre, ne pas laisser des débris de gommes, des taches de peinture. Les nappes plastifiées devront être nettoyées après chaque utilisateur, les bords des chevalets aussi puisque les taches de peintures fraîches salissent les tableaux des autres.

Faire attention de ne pas tomber de pastel ou peinture sur le sol même si un revêtement a été ajouté pour le protéger car en marchant dessus des taches risquent d'aller sur l'espace où le sol n'est pas protégé.

Ne pas nettoyer les bords des tubes de peinture à huile, les croutes de peinture. Le faire chez soi et non pas à l'atelier car ce sont ces petits fragments mi-secs qui souvent tombent par terre et se collent aux chaussures.

Tout ceci est du vécu :(donc il est important de préciser toutes ces consignes.

Il est quand même fortement recommandé de prévoir un sac plastique ou une boîte plastique pour mettre ses affaires sales, ses pinceaux pour les nettoyer chez soi.

Chacun devra penser au temps nécessaire au rangement et de s'arrêter de peindre 5 ou 10 minutes avant afin de ne pas déborder sur la plage horaire suivante.

Chacun doit prévoir son matériel personnel, seul pour les nouveaux inscrits de la peinture des pinceaux seront prêtés pour un premier tableau. Il devra prévoir d'apporter sa toile.

Pour tous les inscrits à l'un des forfaits en présentiel, une remise privilégiée sera effectuée sur le magasin Cooleurs à St Etienne.

Pour les inscriptions aux stages, les règles sanitaires et règles d'usage du matériel s'appliquent également

Jours et horaires des cours de l'atelier - En présentiel

Lundi de 16h45 à 18h10—Forfait annuel enfants (de 6 à 10 ans)

et 18h15 à 20h15 Forfait annuel ados adultes

18/09/23	25/09/23	2/10/23	9/10/23	16/10/23	
6/11/23	13/11/23	20/11/23	27/11/23	4/12/23	
11/12/23	18/12/23	8/01/24	15/01/24	22/01/24	
29/01/24	5/02/24	12/02/24	4/03/24	11/03/24	
18/03/24	25/03/24	8/04/24	29/04/24	6/05/24	
13/05/24	27/05/24	3/06/24	10/06/24	17/06/24	24/06/24 +

mardi de 13h30 à 15h30- 18 dates—possible forfait 10 ou 18 cours

19/09/23	3/10/23	17/10/23	7/11/23	21/11/23	
5/12/23	19/12/23	9/01/24	23/01/24	6/02/24	
5/03/24	19/03/24	2/04/24	30/04/24	14/05/24	
28/05/24	11/06/24	25/06/24			

Jeudi soir de 18h45 à 20h45 – 8 séances – adultes—forfait atelier modèle vivant

6 enseignements + 2 ateliers libres

9/11/23	7/12/23	11/01/24	8/02/24	7/03/24	4/04/24	2/05/24	13/06/24
---------	---------	----------	---------	---------	---------	---------	----------

Vendredi de 16h45 à 18h10—Forfait annuel enfants (de 10 à 13 ans)

et 18h15 à 20h15 Forfait annuel ados adultes

22/09/23	29/09/23	6/10/23	13/10/23	20/10/23	
10/11/23	17/11/23	24/11/23	8/12/23	15/12/23	
22/12/23	12/01/24	19/01/24	26/01/24	9/02/24	
16/02/24	8/03/24	15/03/24	22/03/24	29/03/24	
5/04/24	12/04/24	3/05/24	17/05/24	24/05/24	
31/05/24	7/06/24	14/06/24	21/06/24	28/06/24	

ZOOM Mercredis et Jeudis de 18h à 19h30 et les Samedis de 10h30 à 12h

Forfait 1 cours—5 cours—10 cours ou 15 cours

JEUDI 26/10/23	MERC 8/11/23	JEUDI 16/11/23	JEUDI 30/11/23
SAM 2/12/23	JEUDI 14/12/23	MERC 3/01/24	JEUDI 18/01/24
JEUDI 1/02/24	MERC 14/02/24	SAM 24/02/24	JEUDI 14/03/24
SAM 23/03/24	JEUDI 28/03/24	JEUDI 11/04/24	SAM 4/05/24
MERC 15/05/24	JEUDI 23/05/24	JEUDI 6/06/24	SAM 15/06/24

ATELIER MODELE VIVANT - En présentiel

Jeudi soir de 18h45 à 20h45 – 8 séances – adultes—forfait atelier modèle vivant

6 enseignements + 2 ateliers libres

- 9/11/23 Postures, axes et proportions à vues au fusain + séance croquis poses rapides technique libre
- 7/12/23 Ombres et lumières, silhouette, au pinceau et encre + séance croquis poses rapides technique libre
- 11/01/24 Chevelure, épaule au pastel sec + séance croquis poses rapides technique libre
- 8/02/24 Le dos au fusain + séance croquis poses rapides technique libre
- 7/03/24 Drapé + séance croquis poses rapides technique libre
- 4/04/24 Portrait, face, profil et 3/4
- 2/05/24 Atelier libre + séance croquis poses rapides technique libre
- 13/06/24 Atelier libre + séance croquis poses rapides technique libre

ZOOM Mercredis et Jeudis de 18h à 19h30

Et les Samedis de 10h30 à 12h

Forfait 1 cours—5 cours—10 cours ou 15 cours

JEUDI 26/10/23	MERC 8/11/23	JEUDI 16/11/23	JEUDI 30/11/23
SAM 2/12/23	JEUDI 14/12/23	MERC 3/01/24	JEUDI 18/01/24
JEUDI 1/02/24	MERC 14/02/24	SAM 24/02/24	JEUDI 14/03/24
SAM 23/03/24	JEUDI 28/03/24	JEUDI 11/04/24	SAM 4/05/24
MERC 15/05/24	JEUDI 23/05/24	JEUDI 6/06/24	SAM 15/06/24

Les thèmes et techniques de chaque séance sont disponibles sur le calendrier google de la page atelier connecté du site www.veronica-gaglio.fr